

**Registre des délibérations de la
Commune de Mauges-sur-Loire**

Délibérations du 27 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le lundi vingt-sept du mois de janvier à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Mauges-sur-Loire s'est réuni au Centre culturel, rue de l'Aumônerie, sur la commune déléguée de Montjean-sur-Loire, sur la convocation qui leur a été adressée par M. BOURGET Jean-Claude, Maire de la commune de Mauges-sur-Loire, le mardi 21 janvier, deux mille vingt.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Nom/Prenom	Présent	Excuse	À Pouvoir à
BEAUSSE			
ALBERT Rémi	✓		
AUBRON Angélique		☒	
CHAUVAT Alexandre		☒	
DEDENYS Sophie	✓		
GUEMARD Franck		☒	MALINGE Bernard
MALINGE Bernard	✓		
PINARD Xavier		☒	
ROUILLER Teddy	✓		
BOTZ-EN-MAUGES			
BORE Alain	✓		
BRAULT Georges		☒	
BRIAND Jean-François	✓		
BRUNEAU Denis	✓		
GODARD Evelyne	✓		
GODARD Marina	✓		
LE GAL Marie		☒	GODARD Marina
PINEAU Pierre-Emmanuel		☒	
THARREAU Georges	✓		
VAILLANT Denis		☒	BRUNEAU Denis
BOURGNEUF en MAUGES			
BESNARD André	✓		
BOSSÉ Marie-Thérèse	✓		
BOURIGAULT André		☒	
BUREAU Maurice		☒	

Nom/Prenom	Présent	Excuse	À Pouvoir à
DAVIAU Yves	✓		
DILÉ Marie	✓		
GRIMAUD Denis	✓		
LENOBLE Jean-François		☒	
PINEAU Dominique	✓		
PINEAU Marie-Claire		☒	RÉTHORÉ Jacques
RÉTHORÉ Jacques	✓		
SECHER Catherine		☒	
THIBAULT Claudie		☒	
LA-CHAPELLE-ST-FLORENT			
AUBERT Séverine		☒	PASTRE Franck
BLAIN Pierre-Yves	✓		
BLOUT Marion		☒	ROBERTON Corinne
BOURGET Jacky		☒	GUERY Jean-Yves
BOURGET Jean-Claude	✓		
CHAUVIN Luc	✓		
GRASSET Céline	✓		
GRIMAUT Marylène		☒	HAUGOMAT Christine
GUERY Jean-Yves	✓		
HAUGOMAT Christine	✓		
PASTRE Franck	✓		
RETAILLEAU Jean-Paul	✓		
ROBERTON Corinne	✓		
LE MARILLAI			
ALBOUY Eric		☒	

Nom/Prenom	Present	Excuse	Pouvoir à
AUVRAY Dominique		<input checked="" type="checkbox"/>	BLAIN Pierre-Yves
BORE Christian	✓		
CHAULOUX Huguette		<input checked="" type="checkbox"/>	BORE Christian
DUPAS Marie-Emmanuelle		<input checked="" type="checkbox"/>	
GABORY Gaëtane		<input checked="" type="checkbox"/>	
GARCIAU Gabriel	✓		
MARTEAU Dany		<input checked="" type="checkbox"/>	
RAIMBAULT Denis		<input checked="" type="checkbox"/>	
LE MESNIL-EN-VALLEE			
BLON Jean-Claude	✓		
BOULET-GERCOURT Maryse	✓		
CHATAIGNER Patrice		<input checked="" type="checkbox"/>	
CHEIGNON Alain	✓		
DELANOUE Serge	✓		
DEROUET Fabienne		<input checked="" type="checkbox"/>	
FRIBAULT Laurence		<input checked="" type="checkbox"/>	
JALLADEAU Elodie	✓		
LAUNAY Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>	
MENARD Véronique	✓		
PELTIER Eric	✓		
PITON Gilles	✓		
MONTJEAN-SUR-LOIRE			
BELLANGER Carole		<input checked="" type="checkbox"/>	
BELLANGER Jean-Claude	✓		
BERTRAND Marine		<input checked="" type="checkbox"/>	
CAUMEL Thierry		<input checked="" type="checkbox"/>	WAGNER Eric
DELAUNAY Jean-Marie		<input checked="" type="checkbox"/>	
DESSEVRE Yvette		<input checked="" type="checkbox"/>	
DUPIED Claudie		<input checked="" type="checkbox"/>	
EL CHAMMAS Leila	✓		
GOURDON Solène		<input checked="" type="checkbox"/>	
GUILLEMOT Sylvie		<input checked="" type="checkbox"/>	BELLANGER Jean-Claude
JOUAN Thierry	✓		
LIMOUSIN Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>	
MAILHOT-RÉTHORÉ Clarisse		<input checked="" type="checkbox"/>	
MAILLET Christian		<input checked="" type="checkbox"/>	ROCHARD Bruno
MONFRAY Isabelle		<input checked="" type="checkbox"/>	JOUAN Thierry

Nom/Prenom	Present	Excuse	Pouvoir à
OGER Dominique		<input checked="" type="checkbox"/>	
PALAU-BENLAHSEN Élise			<input checked="" type="checkbox"/>
ROCHARD Bruno	✓		
WAGNER Eric	✓		
YVON Anthony			<input checked="" type="checkbox"/>
LA POMMERAYE			
ABELARD Anne-Françoise		✓	
BECOT Ambroise	✓		
BORDIER François	✓		
BOUTERAON Marie-Thérèse		<input checked="" type="checkbox"/>	GRIMAUT André
BRETAULT Jean-Marie	✓		
BRETAULT Valérie			<input checked="" type="checkbox"/>
CHAMPION Gérard	✓		
CHIRON Marie-Jeanne	✓		
COMMUNAL Sylvie		<input checked="" type="checkbox"/>	BECOT Ambroise
DAVID Alain	✓		
DROUET Sabrina	✓		
FOUCHER Bruno	✓		
GRIMAUT André	✓		
JOLLIVET Jean-Claude	✓		
LANTOINE François-Xavier		✓	
LEBLANC Francesca		<input checked="" type="checkbox"/>	TURGIS Béatrice
MOREAU Louis	✓		
ROULIER Nelly	✓		
ROULLIER Henri	✓		
ROUSSEAU Valérie	✓		
TURGIS Béatrice	✓		
SAINT-FLORENT-LE-VIEIL			
ALLAIRE Magalie	✓		
ALLARD Jean-François	✓		
ANTIER Nelly	✓		
BOISTAULT Anne	✓		
BOURGEAIS Yannick		<input checked="" type="checkbox"/>	LIBEAUT Bernard
BOURGET Yvette	✓		
FILLON Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>	GOUPIL Vanessa
FRADIN Mickaël		<input checked="" type="checkbox"/>	ANTIER Nelly
GAUTIER Pierre	✓		

Nom/Prenom	Présent	Excusé	Pouvoir à
GOUPIL Vanessa	✓		
JOLIVET Christophe	✓		
LETHUILLIER DE CHARRETTE Camille		☒	
LETOURNEAU Stéphanie		☒	
LIBEAUT Bernard	✓		
NEAU Michel	✓		
PAQUEREAU Serge	✓		
POUPARD Anne-Marie		☒	BOURGET Yvette
RETAILLEAU André	✓		
SPIESSER Pierre	✓		
THIBAULT Jean-René		☒	NEAU Michel

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE

ANGELO Igor	✓		
BABARIT Fabrice		☒	
BERNIER Françoise		☒	
BILLOT Gabrielle	✓		
BIOTEAU Philippe		☒	LHOMMEAU Lionel
CHAUVIGNE Caroline		☒	
FOULONNEAU Patricia		☒	

Nom/Prenom	Présent	Excusé	Pouvoir à
GALLET Stéphane		☒	VERGER Anne
GODET Christophe		☒	
LHOMMEAU Lionel	✓		
ONILLON Anthony		☒	
PLACAIIS Céline		☒	
RIMAJOU Colette	✓		
VERGER Anne	✓		

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY

AUDUSSEAU Alain	✓		
BECHEREAU Christophe		☒	
BENOIST Alain		☒	
BENOIST Yannick	✓		
BOISNARD Michel		☒	
BOISTAULT Robert	✓		
GUENEC Séverine		☒	
JOLIVET Fabien	✓		
LUBINEAU Iseline		☒	
LUSSON Damien		☒	
PINEAU Danielle	✓		

Monsieur Denis BRUNEAU a été désigné secrétaire de séance.

Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Mauges-sur-Loire

Monsieur Alain Boré, adjoint en charge de l'urbanisme, expose que le droit de préemption urbain était précédemment applicable sur la commune de Mauges-sur-Loire et que la mise en application du nouveau plan local d'urbanisme implique le vote d'une nouvelle délibération pour la continuation de sa mise en œuvre.

Il rappelle que le droit de préemption est la faculté pour une collectivité d'acquérir prioritairement un bien à l'occasion de sa mise en vente à titre onéreux ou à titre gratuit dans des zones préalablement déterminées, dans le but de réaliser une opération d'intérêt général.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-24 et L2122-22-15° ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L211-1 et l'article R211-2 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2019 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mauges-sur-Loire ;

Considérant qu'il est nécessaire que la commune de Mauges-sur-Loire puisse poursuivre une politique foncière en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations d'aménagement répondant aux objets définis à l'article L300-1 du code de l'urbanisme.

Après en avoir délibéré à,

Oui	100
Non	2
Abstention	0
Non comptabilisé	3
Total	105

DECIDE :

Article premier. Le droit de préemption urbain est institué sur toutes les zones urbaines et d'urbanisation future délimitées par le Plan Local d'Urbanisme de Mauges-sur-Loire telles qu'énumérées ci-dessous :

Zones Ua, Ub, Uy, Uyc1, Uyc2, Uyr, Ue, Uea, Ueb, 1AUa, 1AUy, 1AUe, 2AUa et 2AUy

Le champ d'application du DPU de la commune de Mauges-sur-Loire est identifié à l'aide d'un plan annexé à la présente délibération ;

Article deux. Il est donné délégation à Monsieur le Maire pour exercer, en tant que de besoin, le droit de préemption urbain ;

Article trois. Il est dit que cette délibération fera l'objet des mesures de publicité prescrites par l'article R211-2 du code de l'urbanisme, soit un affichage au siège de la commune durant un mois et une insertion dans deux journaux diffusés dans le département.

Ampliation sera transmise aux personnes suivantes :

- M. le Préfet ;
- Le Directeur départemental des services fiscaux ;
- Le Président du conseil supérieur du notariat ;
- La Chambre du barreau constituée près du tribunal de grande instance ;

Article quatre-. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Nombre de conseillers :	151
Nombre de présents :	81
Nombre de votants :	105
(Dont 24 pouvoirs)	

Signé le 28 janvier 2020
Le Maire
Jean-Claude BOURGET

Transmis à la Sous-Préfecture de Cholet, le

Rendu exécutoire : **30 JAN. 2020**
- Après dépôt en Sous-Préfecture, le **30 JAN. 2020**
- Et Publication ou notification du

30 JAN. 2020



Acte à classer

2020_01_08

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-01-30T13:54:52.00 (MI221594340)

Identifiant unique de l'acte :
049-200054336-20200127-2020_01_08-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Mauges-sur-Loire

Date de décision : 27/01/2020



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
2. Urbanisme
2.3. Droit de préemption urbain

Acte : Del2020_01_08.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 30/01/20 à 13:54

Date 30/01/20 à 13:54

Date 30/01/20 à 14:02

Par LE YOUDÉC Sandrine

Par LE YOUDÉC Sandrine